

République Française  
Département de l'Hérault  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 13 décembre 2021**  
~~~~~

**BUDGET ANNEXE ZAE LA CROIX GIGNAC 2021**  
**DÉCISION MODIFICATIVE N°1.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 13 décembre 2021 à 18h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 2 décembre 2021.

Étaient présents ou représentés

M. Jean-François SOTO, M. Philippe SALASC, Mme Nicole MORERE, M. Ronny PONCE, M. Pierre AMALOU, M. Olivier SERVEL, M. Jean-Pierre PUGENS, M. Anthony GARCIA, Mme Véronique NEIL, M. Xavier PEYRAUD, Mme Jocelyne KUZNIAK, M. Jean-Pierre GABAUDAN, Mme Roxane MARC, M. Yannick VERNIERES, Mme Chantal DUMAS, M. Henry MARTINEZ, Mme Christine SANCHEZ, Mme Monique GIBERT, Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. José MARTINEZ, M. Jean-Marc ISURE, Mme Martine LABEUR, M. Philippe LASSALVY, M. Marcel CHRISTOL, M. Jean-Claude CROS, M. Christian VILLOING, Mme Josette CUTANDA, Mme Valérie BOUYSSOU, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Martine BONNET, M. Pascal DELIEUZE, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Daniel JAUDON, M. David CABLAT - M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

M. Robert SIEGEL à M. Claude CARCELLER, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC, Mme Marie-Hélène SANCHEZ à M. Olivier SERVEL, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN à M. Philippe LASSALVY, M. Thibaut BARRAL à Mme Josette CUTANDA, Mme Florence QUINONERO à M. Jean-Marc ISURE.

Excusés

M. René GARRO.

Absents

M. Laurent ILLUMINATI, Mme Béatrice FERNANDO.

Quorum : 16	Présents : 39	Votants : 45	Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Monsieur Daniel JAUDON			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code général des collectivités territoriales, en particulier ses articles L1612-11, L2313-1, L5211-36, R.5211-13 ;

VU la délibération n°2583 du 12 avril 2021 adoptant le budget primitif 2021 du budget annexe PAE La Croix ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14.

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de modifier les crédits prévus au budget annexe La Croix 2021 au sein des chapitres 042 de la section de fonctionnement et 040 de la section d'investissement, CONSIDERANT qu'il est proposé à l'Assemblée d'approuver la modification de crédit suivante à l'intérieur de la section de fonctionnement et de la section d'investissement :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

- **Chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre section »** : Il est proposé de procéder à une augmentation de crédits sur le compte 71355 (en dépense et en recette) afin de constater la variation de stock sur la totalité du stock accumulé au 31 décembre 2021.

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

- **Chapitre 040 « Opérations d'ordre de transfert entre section »** : Il est proposé de procéder à une augmentation de crédits sur le compte 3555 en dépense et en recette rendu nécessaire par les mouvements d'ordre de la section de fonctionnement.

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

**DÉCIDE**

**à l'unanimité des suffrages exprimés,**

- d'approuver la décision modificative n°1 d'un montant de 13 505 475,10€ au sein de la section de fonctionnement et de + 13 505 475,10€ au sein de la section d'investissement du budget annexe ZAE La Croix à GIGNAC 2021.

Transmission au Représentant de l'État  
N° 2738  
Publication le 14/12/2021  
Notification le  
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE  
Gignac, le  
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20211213-5265-BF-1-1

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

<b>RAPPORT</b>		<b>COMPÉTENCE</b>	
<i>Rapporteur :</i>			
<b>BUDGET ANNEXE ZAE LACROIX GIGNAC 2021</b>			
<b>DECISION MODIFICATIVE N°1</b>			
Désignation	Dépenses	Recettes	
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
042-71355 « Variation des stocks des terrains à aménager » (dépenses)	+ 13 505 475,10 €		
042-71355 « Variation des stocks des terrains à aménager » (recettes)		+ 13 505 475,10€	
TOTAUX	13 505 475,10 €	13 505 475,10 €	
SECTION D'INVESTISSEMENT			
040-3555 « Travaux » (dépenses)	+ 13 505 475,10€		
040-3555 « Travaux » (recettes)		+ 13 505 475,10€	
TOTAUX	13 505 475,10 €	13 505 475,10 €	